

Signature du contrat de conception, réalisation et exploitation du futur réseau de chaleur Le Mans Nord Coulaines

Le 4 octobre, le contrat de concession de service public du futur réseau de chaleur Le Mans Nord Coulaines a été signé en présence d'Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe, Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole, maire du Mans et ancien ministre et Yann Rolland, directeur général délégué d'ENGIE Solutions. Ce contrat de 26 ans permettra le développement de 36 km de réseaux pour diffuser une chaleur toujours plus vertueuse sur le nord du territoire manceau et la ville de Coulaines.

Ce projet, initié par Le Mans Métropole, s'inscrit dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial. Cette initiative vise à contribuer à l'autonomie énergétique du territoire. Pour le mener à bien, ENGIE Solutions s'engage dans un programme ambitieux de développement qui se déroulera sur les 5 prochaines années.

161 bâtiments seront raccordés à ce futur réseau et alimentés en **chaleur issue à 100 % d'énergies locales et renouvelables**. Le réseau utilisera prioritairement la chaleur produite par l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Syner'Val et sera complétée par une chaufferie biomasse et du biométhane.

L'**interconnexion de ce futur réseau au réseau sud existant permettra de mutualiser les énergies** et d'œuvrer en faveur de la solidarité territoriale. Ainsi, le réseau de chaleur Le Mans Nord Coulaines fournira **10 % d'énergies renouvelables complémentaires au réseau sud du Mans**.



Début des travaux en 2025 pour un nouveau site de production d'énergie locale

Ce projet confié à ENGIE Solutions par Le Mans Métropole comprend la **création d'une nouvelle chaufferie équipée de deux chaudières biomasse de 20 MW chacune**. Elles seront alimentées par du bois énergie provenant d'un rayon de moins de 100 km, incluant notamment 30 % de haie bocagère, en soutien à la filière agricole locale. Une chaufferie d'appoint au gaz, d'une puissance de 25 MW, viendra compléter la production de chaleur.

Parallèlement, un **équipement de stockage thermique** sera construit pour stocker l'excédent d'énergie durant les périodes creuses et de la restituer lors des pics de consommation. Cette innovation contribuera à stabiliser les coûts de chauffage sur le long terme.

Les travaux pour cette première phase du réseau de chaleur démarreront en 2025 pour une livraison fin 2026. Au total, plus de **100 millions d'euros seront investis** pour développer le réseau Le Mans Nord Coulainnes.

ENGIE Solutions, acteur territorial engagé pour une énergie vertueuse et solidaire

Le futur réseau de chaleur Le Mans Nord Coulainnes permettra d'**éviter 700 000 tonnes de CO₂ sur 26 ans**, participant ainsi concrètement et massivement à la décarbonation énergétique du territoire manceau.

ENGIE Solutions accompagnera l'**association Solenat**, portée par 50 agriculteurs locaux, dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions innovants de stockage carbone, Carbon Agri et Carbocage. Ce partenariat permettra de compenser la totalité des émissions résiduelles du projet, évaluées à 2 000 tonnes de CO₂ par an, sur la durée du contrat. Il contribuera également à entretenir 200 km de haies par période de cinq ans.

Le contrat de concession de service public accompagnera également le développement territorial de la Métropole à travers **65 000 heures d'insertion sociale** sur la durée du contrat.

Enfin, une démarche innovante de **financement participatif** sera lancée **auprès des habitants de Le Mans Métropole**. Elle aura pour objectif de **récolter 500 000 €**. Cette démarche traduit la volonté forte d'ENGIE Solutions de renforcer son ancrage territorial en impliquant l'ensemble des acteurs du réseau à la transition énergétique de la métropole.

« La mise en place du réseau de chaleur Nord-Coulainnes s'inscrit pleinement dans notre stratégie de transition énergétique pour atteindre 33 % d'énergies renouvelables d'ici 2030 et la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ce réseau qui repose entièrement sur des énergies renouvelables marque une nouvelle étape essentielle dans la décarbonation de notre territoire car en plus de contribuer à la réduction des consommations énergétiques, il permet une meilleure maîtrise des charges pour les logements et bâtiments publics. Nous veillons, par ailleurs, au bon respect du contrat de concession, garantissant l'équité et la continuité du service public de la chaleur pour tous les usagers. Ce réseau sera également un vecteur de dynamisme local, en favorisant le développement d'une filière bois, l'innovation, l'emploi et l'insertion » affirme Stéphane Le Foll, maire du Mans, président de Le Mans Métropole et ancien ministre.

« Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner la métropole du Mans dans sa démarche de transition énergétique. Le réseau de chaleur Le Mans Nord Couaines permettra à de nouveaux usagers de bénéficier d'une énergie renouvelable locale, à un tarif stable et indépendant des énergies fossiles. Ce projet apportera une chaleur verte à un prix stable à tous les futurs consommateurs de chaleur de ce réseau. L'ensemble des actions engagées dans ce contrat de concession témoignent également de notre volonté d'impliquer l'ensemble des parties prenantes locales au développement de ce futur équipement emblématique. »
Yann Rolland, directeur général délégué d'ENGIE Solutions.

Le réseau de chaleur de Le Mans Nord Couaines, en chiffres :

- Durée du contrat : **26 ans**
- **+136 GWh,**
- **+36 km de réseau,**
- **+161 sous-stations,**
- **15 000 équivalent-logements** raccordés
- **Quartiers desservis** : CHM, Université, Couaines, Les Maillets, L'Epine, chasse royale, Libération, centre-ville du Mans...
- Montant des investissements : **106 M€**
- **65 000 heures en insertion** réalisées
- **110 % d'énergies renouvelable et de récupération**
- **700 000 tonnes de CO₂ évitées** sur 26 ans

Contacts presse :

ENGIE Solutions : Karine PATIN - Tél. France : +33 (0)6 89 57 15 66 – karine.patin@engie.com

Le Mans Métropole : Jérôme Legrand - jerome.legrand@lemans.fr

A propos de Le Mans Métropole :

Le Mans Métropole regroupe 20 communes et compte 212 961 habitants. Son champ de compétences est aujourd'hui très élargi puisqu'elle exerce des compétences réparties dans de nombreux domaines d'intervention : l'économie, l'environnement (eau, assainissement, déchets), l'habitat, l'aménagement territorial, les mobilités, la promotion du tourisme... En sus des compétences obligatoires attribuées par la loi, les communes membres ont aussi décidé de compétences facultatives attribuées par décisions des conseils municipaux telles que l'éclairage public, la protection contre les crues, l'insertion par l'activité économique, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) et la résorption de l'habitat insalubre, l'accompagnement de projets de santé, la gestion des grands équipements sportifs...

Le Mans, ville centre de l'agglomération, située à la confluence de la Sarthe et de l'Huisne, compte 147 980 habitants.

A propos d'ENGIE Solutions :

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5,8 milliards d'euros en 2023.

Pour en savoir plus : www.engie-solutions.com

